



**PV CC Coppet 4/2016**

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET  
LEGISLATURE 2011-2016**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2016**

Début de la séance : 18h30  
Présidence : Monsieur Yves Riesen

**Ordre du jour :**

1. **Appel ;**
2. **Approbation du Procès-verbal du 25 avril 2016 ;**
3. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
4. **Communications de la Municipalité ;**
5. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
6. **Rapport de la commission des Finances concernant le préavis No 22/2015-2016 relatif aux comptes communaux 2015 ;**
7. **Rapports des commissions de Gestion et des Finances concernant le préavis No 23/2015-2016 relatif au rapport de gestion 2015 ;**
8. **Motion concernant le dépôt de voirie communal ;**
9. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
10. **Divers et propositions individuelles.**

**1. Appel**

Présents	:	29
Excusés	:	17
Absents	:	9

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.  
Majorité à 15 voix.

## **2. Approbation du Procès-verbal du 25 avril 2016**

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

M. M. Steib corrige le point 6 de la page 302, il faut lire rapport des commissions de gestion et des finances et non rapport de la commission de gestion.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 25 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

## **3. Communications du Bureau du Conseil communal**

M. R. Richard démissionne pour des raisons de santé. Il a fait partie du conseil communal depuis de nombreuses années et a travaillé dans plusieurs commissions. Le Président le remercie pour son engagement et lui souhaite ses meilleurs vœux.

Proposition est faite de verser le surplus des jetons de présences du Conseil Communal à moitié pour l'association Arc-en-Ciel et l'autre moitié pour l'association Meal-Mies.

Aucune opposition n'étant faite, l'assemblée procède au vote à main levée. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Un rapport de la commission de gestion sur l'examen des travaux de l'UAPE en 2015 et leurs coûts a été déposé. Il sera traité lors de la nouvelle législature.

## **4. Communications de la Municipalité**

*M. G. Produit :*

Le dépassement de facture des travaux de l'UAPE a été annoncé au conseil communal. Ces travaux devaient comprendre 2 étapes soit l'UAPE et les douches. L'UAPE est terminée et a ouvert à la rentrée scolaire. Un préavis sera présenté lors du décompte de ces travaux. Des erreurs ont été commises ce qui amène à une nouvelle procédure lors de travaux pour éviter les dépassements en vérifiant les dépenses dès que 80% des factures sont rentrées.

L'initiative concernant les restaurants de Coppet a été déposée, il reste à vérifier les signatures et un préavis sera présenté au conseil communal. Celui-ci devra se prononcer et s'il refuse, c'est le peuple qui devra voter.

*M. J.-C. Trotti :*

Lors du dernier conseil M. Gada a remarqué que l'annexe de la directive concernant la déchèterie n'était pas juste. Effectivement, les horaires ne sont pas corrects et seront corrigés. Cependant le panneau de la déchèterie ainsi que le site internet sont corrects.

Le bitume de la route de Founex sera posé du 11 au 15 juillet 2016. La route sera entièrement fermée du 13 au 15 juillet 2016.

*Mme N. Imesch :*

Le poste de police de la gare sera transformé dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et ouvert durant le mois d'octobre 2016. La police ferroviaire sera également incluse dans les locaux.

Le 30 juin 2016 se déroulera les promotions scolaires. Cet événement est ouvert au public.

*Mme I. Naville :*

La Revue de Terre Sainte se produira sur scène les 24 et 25 juin 2016 au Théâtre des Rojalets et la route Lyrique sera au château de Coppet le 25 juin 2016.

*M. G. Produit :*

Sabrina Paratore est absente pour cause de répétition de la Revue et prie de l'excuser.

Préavis déposés pour la prochaine séance du 29 août 2016 :

- Demande de crédit de CHF 27'000.00 pour l'acquisition de matériel informatique.
- Demande de crédit de CHF 32'400.00 pour le financement de l'étude préliminaire de la création d'un passage inférieur piétons/vélos à la gare de Coppet.
- Autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour la législature 2016-2021.
- Autorisation générale à accorder à la Municipalité pour la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition et l'aliénation de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités pour la législature 2016-2021.
- Autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acceptation de legs et de donations affectés de conditions ou de charges, ainsi que l'acceptation de successions pour la législature 2016-2021.
- Autorisations générales de plaider pour la législature 2016-2021.
- Compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2016-2021 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.

## 5. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux

*Mme N. Blanchoud :*ASCOT

Lors de la séance du 26 mai 2016, 4 préavis ont été acceptés. Soit :

- les comptes de fonctionnement 2015.

En 2015, 1312 élèves étaient inscrits à l'école primaire et 451 élèves à l'école secondaire.

Le coût pour la commune de Coppet est de CHF 1'634'345.- pour l'année 2015, soit CHF 537.- par habitants.

- la révision des statuts de l'ASCOT.

Qui fait suite à la révision de la Loi sur les Communes et à l'application de la Loi sur l'enseignement obligatoire, entrée en vigueur en 2013.

- la révision du règlement.

Afin de se mettre en conformité avec le Règlement-type cantonal, version 2016.

- le règlement sur les transports scolaires des Etablissements de Terre-Sainte.

Afin d'ajouter des règles pour les élèves et surtout des sanctions en cas de comportements inappropriés.

*Mme F. Wildi Surgrañes :*AJET

Lors de la séance du 24 mai 2016, 3 préavis ont été acceptés. Soit :

- les comptes 2015.
- la révision des statuts.
- la révision du règlement d'organisation de ses organes.

Le coût pour la commune de Coppet est de CHF 476'675.70 pour l'année 2015, soit CHF 156.60 par habitants.

*Mme A. Cherbuin :*Conseil régional

Lors de la séance du 16 juin 2016, 8 préavis et un postulat ont été acceptés. Soit :

- demande de crédit de CHF 50'000.- pour renforcer l'offre de transports publics nocturnes.
- contribution de CHF 66'000.- pour l'expérimentation d'une ligne des Transports Publics Genevois.
- comptes 2015.
- demande de crédit de CHF 250'000.- pour un poste de coordinateur tourisme de nature.
- révision des statuts du Conseil Régional.
- indemnités du Président et du Secrétaire du Conseil intercommunal, des membres des commissions et des membres du Codir.
- postulat sur la révision du découpage territorial.
- détermination du nombre de membres du Comité de direction pour la législature 2016-2021.

- participation de CHF 90'000.- du fonds régional TP pour le réaménagement d'un arrêt de bus à Saint-George.

*Mme J. Rachoulis Hedinger :*

STED

Lors de la séance du 4 mai 2016 ont été acceptés les comptes 2015.

Les charges sont inférieures suite à une baisse du personnel, une optimisation des transports et des bennes.

Il est envisagé d'augmenter le taux de recyclage, de limiter les transports et d'optimiser la sécurité.

Une augmentation du volume collecté a déjà été constatée.

Le coût pour la commune de Coppet est de CHF 344'126.99 pour l'année 2015, soit CHF 113.05 par habitants.

## **6. Rapport de la commission des Finances concernant le préavis No 22/2015-2016 relatif aux comptes communaux 2015**

A la demande du Président, le rapporteur des Finances, M. A. Gökok, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote de tous les postes.

### 1. Administration générale - charges

1. Administration générale	CHF 5,720,810.67	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

### 1. Administration générale - revenus

1. Administration générale	CHF 2,288,092.77	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

### 2. Finances – charges

M. F. Keller remarque que chaque année il est noté que le budget était trop optimiste, il propose de réviser à la baisse ce poste.

2. Finances	CHF 8,301,017.27	Oui : 27	Non : 0	Abstention : 1
-------------	------------------	----------	---------	----------------

### 2. Finances - revenus

2. Finances	CHF 21,962,303.82	Oui : 26	Non : 0	Abstention : 2
-------------	-------------------	----------	---------	----------------

### 3. Domaines et bâtiments - charges

3. Domaines et Bâtiments	CHF 285,501.50	Oui : 28	Non : 0	Abstentions : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	-----------------

### 3. Domaines et bâtiments - revenus

3. Domaines et bâtiments	CHF 484,903.65	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	----------------

### 4. Travaux – charges

Point n°210.400.1 : M. F. Keller demande quel est le calcul des éliminations des déchets, car les charges augmentent plus que les quantités.

M. J.-M. Cherbuin répond que les volumes ramassés par l'hippomobile et le ramassage des sapins sont variables.

4. Travaux	CHF 2,525,521.15	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

4. Travaux - revenus

4. Travaux	CHF 1,704,210.98	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - charges

5. Instruction publ. et cultes	CHF 1,985,510.85	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - revenus

5. Instruction publ. et culte	CHF 407,345.95	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------------	----------------	----------	---------	----------------

6. Police - charges

6. Police	CHF 1,732,950.45	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

6. Police - revenus

6. Police	CHF 951,950.41	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 0
-----------	----------------	----------	---------	----------------

M. R. Baldino arrive ce qui amène la majorité à 16 voix.

7. Sécurité sociale – charges

Point n°712.352.20 : Mme F. Wildi Sugañes remarque une différence de CHF 63'000.- entre la part de Coppet pour l'Ajet dans les comptes Ajet et les comptes communaux.

M. J-M Cherbuin pense que c'est peut-être les loyers et les accueils en milieu familial, mais va vérifier.

7. Sécurité sociale	CHF 9,067,932.61	Oui : 28	Non : 0	Abstention : 1
---------------------	------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - revenus

7. Sécurité sociale	CHF 1,819,259.93	Oui : 29	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - charges

8. Services industriels	CHF 1,032.30	Oui : 29	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	--------------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - revenus

8. Services industriels	CHF 1,032.30	Oui : 29	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	--------------	----------	---------	----------------

Total des charges

M. M. Gada estime que vu la remarque de Mme Wildi Sugañes sur la différence de charges de l'Ajet, les comptes ne peuvent pas être acceptés.

M. G. Produit remarque que les comptes ont été vérifiés et qu'il s'agit sûrement d'un oubli d'écriture.

Mme F. Wildi Sugañes se demande si les comptes de l'Ajet n'incluent pas l'administration.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote du total des *charges* et des *revenus*.

Total des charges	CHF 29,620,276.80	Oui : 25	Non : 0	Abstentions : 4
-------------------	-------------------	----------	---------	-----------------

Total des revenus

Total des revenus	CHF 29,619.099.81	Oui : 26	Non : 0	Abstention : 3
-------------------	-------------------	----------	---------	----------------

Ensemble des comptes 2014

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote de l'ensemble du préavis.

Total des charges	CHF 29,620,276.80
Total des revenus	CHF 29,619.099.81

M. F. Keller relève le commentaire de la commission des finances au sujet de l'Hôtel de l'Orange, et demande si la commission a une proposition concrète.

M. A. Gökok répond qu'il s'agit d'une mauvaise gestion du personnel et d'un amateurisme de la Municipalité.

M. G. Produit reconnaît que la commune n'est pas compétente pour tenir un restaurant. La prochaine fois, elle le laissera gérer par un professionnel.

Déficit de fonctionnement	CHF	1,176.99	Oui : 27	Non : 0	Abstentions : 2
---------------------------	-----	----------	----------	---------	-----------------

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 27

Non : 0

Abst. : 2

Le préavis No 22/2015-2016 relatif aux comptes communaux 2015, est accepté et **décharge est donnée à la Municipalité.**

Arrivée de M. E.P. Wegmann, la majorité reste à 16 voix.

### **7. Rapports des commissions de Gestion et des Finances concernant le préavis No 23/2015-2016 relatif au rapport de gestion 2015**

A la demande du Président, le rapporteur de Gestion, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur des Finances, M. A. Gökok, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 30

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis N° 23/2015-2016 est accepté à l'unanimité.

### **8. Motion concernant le dépôt de voirie communal**

Le Président ouvre la discussion.

M. G. Produit explique que la commune a accepté de louer des m<sup>2</sup> supplémentaires, car l'idée était de signer avec le propriétaire un droit de préemption. La Municipalité comprend la position de la commission, mais cet objet est stratégique.

M. M. Gada estime que le loyer n'est pas lié au droit de préemption, les privés louant le m<sup>2</sup> à CHF 110.- et la commune à CHF 160.-.

M. G. Produit indique que les m<sup>2</sup> sont variables, entre CHF 100.- à 200.-/m<sup>2</sup> et que CHF 160.- est donc une moyenne. Le droit de préemption n'a pas d'incidence sur le prix. Il est bien de garder une bonne relation avec le propriétaire pour la suite des négociations.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée passe au vote.

Oui : 26

Non : 1

Abst. : 3

### **9. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour**

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 30

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

### **10. Divers et propositions individuelles**

Mme C. Chevalley : désire savoir ce qu'il en est des bacs rouges, et du sondage effectué.

M. G. Produit : explique que les habitants de Coppet ont bien réagi au sondage et que les bacs rouges ont été moyennement plébiscité. Le 22 juin 2016, se tiendra une réunion avec les différents intervenants pour sceller le sort des bacs. Une grande partie des gens estime qu'il faut faire quelques choses pour ralentir la circulation. L'alternative est de maintenir les portes d'entrée du bourg et d'y ajouter éventuellement des radars pédagogiques et des lignes au sol. Le mobilier urbain n'a pas convaincu. La Municipalité est consciente que la population en a marre. La route Suisse ainsi que la rue des Murs sont à corriger. Une partie des bacs vont partir à Paléo. La Municipalité discutera avec les commissions de la mobilité et des finances.

M. G. Meylan : demande si les feux au-dessus de la gare de Coppet sont réglés pour les bus ou les voitures.

M. J.-C. Trotti : répond que la programmation est faite pour donner la priorité aux bus et que les feux restent rouges au repos.

Mme I. Naville : informe que 18 arbres des bacs seront plantés à Coppet et que les petits bacs seront gardés pour y planter de la verdure.

Mme. C. Gavin : reprend une réponse de M. J.-C. Trotti au sujet des couverts pour bus à la gare de Coppet. Elle rappelle qu'il y a quatre bus à la fois et que les couverts CFF ne sont pas suffisants.

M. G. Produit : remercie le Conseil Communal pour le travail effectué lors de cette législature. Il remercie aussi pour le respect mutuel entre le Conseil Communal et la Municipalité ainsi que le Président et les secrétaires. Il rappelle que Mme N. Imesch a commencé comme secrétaire il y a 18 ans, puis comme Municipale il y a 9 ans. Elle s'est occupée du dicastère des constructions et de la police, qu'elle a innové dans les collaborations communales, gendarmerie et police et a œuvré pour le retour de la gendarmerie à la gare de Coppet.

Mme N. Imesch : a eu beaucoup de plaisir pendant toutes ces années à la Commune de Coppet et remercie les Municipaux ainsi que les Conseillers Communaux, les chefs de service et les employés communaux, M. J.-P. Piwowarczyk avec qui elle a beaucoup appris, les assistants de sécurité publique, les Municipaux des 9 communes environnantes et les associations communales et intercommunales.

Le Président remercie Mme Ch. Mutton pour tout le travail effectué et ajoute qu'elle l'a beaucoup aidé pendant son mandat.

Mme Ch. Mutton a eu beaucoup de plaisir pendant ces 7 ans de secrétaire et ces 10 ans au sein du Conseil Communal et remercie M. Y. Riesen.

Le Président remercie tous les conseillers sortants et remet à Mme N. Blanchoud, C. Chevalley, W. Meylan, T. Moreillon, Ch. Mutton, E. Romano ainsi qu'à M. M. Steib un carton de verre à l'écusson de Coppet.

La séance est levée à 20h30.

**La prochaine séance est prévue le lundi 29 août 2016 à 20h15.**

Le Président

La Secrétaire :

Yves Riesen

Claire Gavin